«Christian NAMY - Nucléaire : « Quel accompagnement économique pour les territoires qui accueillent des déchets radioactifs ? »»

09/06/2016

Christian NAMY - Nucléaire : « Quel accompagnement économique pour les territoires qui accueillent des déchets radioactifs ? »

Christian Namy, sénateur de la Meuse, a interpellé ce jour le Gouvernement au sujet de l'accompagnement économique des territoires accueillant des déchets radio-actifs.

« *Les Départements de la Meuse et de la Haute-Marne ont accepté, suite à la loi dite « Bataille », la présence sur leur territoire d'un laboratoire de recherche sur le stockage des déchets nucléaires à haute activité à vie longue* » a rappelé le sénateur.

Pour accompagner ce laboratoire, les deux Départements devaient bénéficier d'un très large soutien économique de la part des opérateurs (EDF, AREVA, CEA notamment). A cela s'ajoute une compensation financière gérée par chaque Département au travers d'un Groupement d'Intérêt Public.

En Juillet 2005, le Comité Interministériel d'Aménagement et de Compétitivité des Territoires a décidé la création d'un Comité de Haut Niveau, présidé par le Ministre délégué à l'Industrie, chargé d'inciter les industriels de la filière nucléaire à se mobiliser davantage en faveur du développement économique en Meuse et en Haute-Marne et de coordonner leurs actions.

Le dernier CHN a eu lieu à Bure le 4 Février 2013 sous la présidence de Delphine Batho, Ministre de l'Ecologie. Le Compte-rendu de cette réunion stipule : « le Comité se réunira à nouveau, à l'automne 2013, après la fin du débat public, l'objectif étant de tenir deux réunions du Comité par an ».

« *Delphine Batho a quitté le Gouvernement en Juillet 2013, c'est-à-dire depuis bientôt 3 ans. Malgré nos différentes demandes, écrites et verbales, sans réponse de votre part, le CHN ne s'est toujours pas réuni* » déplore Christian Namy.

Le sénateur, en lien avec l'ensemble des élus nationaux des Départements de la Meuse et de la Haute Marne ainsi qu'avec les Présidents des Conseils Départementaux, a donc demandé au Gouvernement : « *'Quand pensez-vous réunir le Comité de Haut Niveau conformément aux engagements pris par l'Etat en Février 2013* ? **»**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC